



# Master 2 Management des organismes sanitaires et sociaux

Parcours de la mention Administration publique

## PERSONNES CONCERNÉES ET PRÉ-REQUIS

Toute personne titulaire d'un master 1 d'Administration Publique, AES, Droit, Économie souhaitant compléter sa formation dans le domaine du management social.

La formation est accessible via la procédure de validation des acquis professionnels et personnels.

## MODALITÉS D'ADMISSION

Vérification des pré-requis par la commission pédagogique de l'IPAG.

Les candidatures sont à effectuer en ligne entre mars et mai sur le site de l'IPAG : <http://ipag.unistra.fr/>

## POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Formation professionnelle reconnue sur un secteur d'activité très porteur (insertion : 100% de CDI dans les 2 ans suivant la formation)
- Formation pluridisciplinaire associant professeurs d'université et professionnels
- Liens forts avec les institutions

## COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- > Avoir une vision globale de la gestion des risques sociaux (personnes âgées, enfance, famille, personnes handicapées, lutte contre l'exclusion) et des acteurs concernés.
- > Identifier les synergies d'action entre acteurs sur un territoire local.
- > Animer des partenariats et des politiques publiques locales.
- > Maîtriser les outils de management stratégique et opérationnel dans le domaine de la gestion de projet, de la gestion des ressources humaines et du point de vue budgétaire et financier.

## PROGRAMME

Le Master 2 Management des organismes sanitaires et sociaux se prépare sur une durée d'un an. Cette formation correspond aux semestres 3 et 4 d'un parcours de Master (M2).

Le semestre 3 est consacré à la formation théorique, le semestre 4 est dédié au stage d'une durée de 3 mois minimum.

**UE 3.1 Politiques publiques sociales 85h** : Action sociale et protection sociale ; Action publique et convergences des politiques ; Économie de la protection sociale ; Enjeux et évolutions du secteur médico-social ; Enjeux et évolutions du secteur hospitalier

**UE 3.2 Management stratégique et opérationnel 150h** : Gestion financière et budgétaire ; Gestion des ressources humaines ; Les outils stratégiques ; Outils de pilotage et de contrôle ; Management des processus de production et conduite des changements ; Droit du travail

**UE 3.3 Conduite de projet et systèmes d'information 34h** : Systèmes d'information ; Module de travail collectif ; Management de qualité

**UE 3.4 Options sectorielles 75h : 3 matières au choix**

- > Personnes âgées
- > Pilotage et gouvernance au sein du secteur hospitalier
- > Environnement et spécificités de la sécurité sociale
- > Famille - enfance

## MÉTHODES ET RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les méthodes pédagogiques sont diverses, adaptées au contenu de la discipline et interactives : exposés magistraux, conférences-débats, travaux dirigés, séminaires, travaux de groupe...

## CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Vous trouverez les modalités de contrôle des connaissances ainsi que des informations complémentaires en suivant ce lien : <https://formations.unistra.fr/fr/index.html>

## RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

M. Christophe TOURNU, Professeur des Universités, Directeur de l'Institut de Préparation à l'Administration Générale - Université de Strasbourg

### DIPLÔME D'ETAT

**Durée : 344 h de cours + 420h de stage pratique (3 mois minimum)**

**En 2025/26**

Référence : MSM25-0270A  
du 08 septembre 2025  
au 30 septembre 2026

### Tarif

2855 € Pour les stagiaires formation continue insérés en formation initiale (IFI).

### Lieu

Institut de Préparation à l'Administration Générale  
7 rue de l'Ecarlate  
CS 20024  
67082 Strasbourg Cedex

### Renseignements et inscriptions

Muriel SCHITTENHELM  
Tél : 03 68 85 49 88  
[mschittenhelm@unistra.fr](mailto:mschittenhelm@unistra.fr)

### Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle permet l'obtention d'un diplôme d'Etat inscrit au RNCP (code 38176) sous réserve de satisfaire aux modalités d'évaluation des connaissances et des compétences qui sont portées à la connaissance des stagiaires. La formation donne également lieu à la délivrance d'une attestation de participation.

Des évaluations au cours de la formation permettent de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.